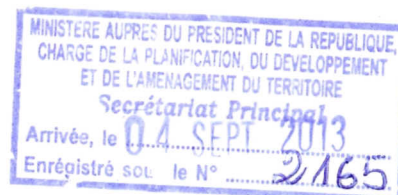


MINISTERE AUPRES DU PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DE
LA PLANIFICATION, DU DEVELOPPEMENT
ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DE FINANCES

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DE LA COOPERATION



DECRET N° 2013-057/PR
portant adoption de la stratégie de croissance accélérée
et de promotion de l'emploi (SCAPE)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport conjoint du ministre chargé de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire, du ministre de l'économie et des finances et du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la coopération,

Vu la constitution du 14 octobre 1992 ;

Vu le décret n° 2010-170/PR du 13 décembre 2010 instituant un dispositif institutionnel de coordination, de suivi et de l'évaluation des politiques de développement (DIPD) ;

Vu le décret n° 2012-004/PR du 29 février 2012 relatif aux attributions des ministres d'Etat et ministres ;

Vu le décret n° 2012-051/PR du 19 juillet 2012 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2012-056/PR du 31 juillet 2012 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié, notamment le décret n° 2013-003/PR du 24 janvier 2013 relevant le ministre des mines et de l'énergie de ses fonctions ;

Le conseil des ministres entendu,

DECRETE :

Article 1^{er} : Est adopté le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de seconde génération intitulé « Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) » pour la période 2013-2017 annexé au présent décret.

Article 2 : Le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères et de la coopération, le ministre de l'économie et des finances et le ministre chargé de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 29 AOUT 2013.

Le Premier ministre

SIGNE

Kwesi Séléagodji AHOOMEY-ZUNU



Le Président de la République

SIGNE

Faure Essozimna GNASSINGBE

Le ministre chargé de la planification,
du développement et de l'aménagement
du territoire

SIGNE

Mawussi Djossou SEMODJI

Le ministre de l'économie
et des finances

SIGNE

Adjé Otèth AYASSOR

Le ministre des affaires étrangères
et de la coopération

SIGNE

Eliott OHIN

Pour ampliation
Le Secrétaire général de
Présidence de la République



al dell
Date Patrick TEVI-BENISSAN